

La confession de la *Casta Meretrix*

Jacques Servais

Casa Balthasar (Roma)

1. *Ecclesia sancta simul et semper purificanda*

Il n'est certainement pas sans signification que H. U. von Balthasar ait décidé de republier *Casta meretrix*¹, son étude aujourd'hui classique sur la sainteté et le péché de l'Église, tout à la veille du Concile, en 1961. La portée de cette initiative ressort encore par son inclusion dans le même recueil d'un autre article, *Qui est l'Église*², qui complète le premier en mettant en évidence l'identité de l'Église. Si l'Église se dit devant son Seigneur à la fois «prostituée» et «chaste», c'est justement parce qu'elle est un sujet réellement distinct de lui, son Époux. Ces contributions ne sont sans doute pas étrangères à une déclaration importante de *Lumen Gentium*, parlant de l'Église en des termes auxquels la Hiérarchie n'avait guère habitué les fidèles.

«Tandis que le Christ saint, innocent, sans tache, venu uniquement pour expier les péchés du peuple, n'a pas connu le péché, l'Église, elle, qui renferme des pécheurs dans son propre sein, est à la fois sainte et appelée à se purifier, et poursuit constamment son effort de pénitence et de renouvellement» (n. 8).

La déclaration met en une vive antithèse la totale absence de péché chez le Seigneur, clairement affirmée du reste par l'Écriture (cfr. He 7,26), et la condition d'une Église en pèlerinage sur la terre, pour laquelle valent les mots de saint Jean: «Si nous disons: "Nous n'avons pas de péché", nous nous égarons nous-mêmes..."» (1 Jn 1,8-10). Forts de cette déclaration, en maintes circonstances les Papes Jean-Paul II, Benoît XVI et François n'ont pas hésité à inviter l'Église «pénitente» (Paul VI) à se reconnaître publiquement pécheresse et à implorer le pardon du Seigneur. Les discours qu'ils ont tenus

¹ H. U. VON BALTHASAR, *Casta Meretrix* (1948), in *Sponsa Verbi* (1961), Freiburg 1971³, 203-305.

² Id., *Wer ist die Kirche*, in *Sponsa Verbi*, cit., 148-202.

et les initiatives qu'ils ont prises n'ont pas manqué de susciter, parmi les chrétiens et les non-chrétiens, des réactions en sens divers. À la conscience des fidèles catholiques, l'affirmation du Concile et les corollaires qui en ont dérivé au plan pastoral ne cessent de poser en effet un certain nombre de difficultés.

Certes, on ne peut identifier l'Église à la société des «bons», car les «méchants» aussi bien que ceux-ci en font partie! Mais est-il légitime d'appliquer ce qui vaut certainement de ses fidèles et même de ses pasteurs à l'Épouse «sans tache ni ride ni rien de tel, mais sainte et immaculée» (Ép 5,27), revêtue de «lin d'une blancheur éclatante» (Ap 19,8) dont parle le Nouveau Testament? Quel rapport y a-t-il entre une Église dont la sainteté est la propriété essentielle, et cette Église qui non seulement contient en son sein des pécheurs mais est une Église de pécheurs ou même, diront certains, une Église pécheresse? Comment une Église qui prie au nom de ses fils: «pardonne-nous nos offenses», peut-elle se considérer en même temps comme la source de leur sanctification? Serait-ce que l'attribut de sainteté que le Credo lui octroie comme un de ses traits essentiels, concerne Dieu, son Auteur un et trine, mais non sa réalité concrète et visible en tant que société humaine faillible? La sainteté de l'Église elle-même regarderait de la sorte les temps à venir, où elle entrera en possession de la Patrie céleste. Nous croyons cependant aussi que l'Ancienne Alliance où Yahvé s'engageait à «draper» Jérusalem «dans un manteau de justice» («comme une mariée se pare de ses bijoux», Is 61,10), où il orientait le regard des croyants vers l'accomplissement d'une réalité encore future («je vais créer Jérusalem "Joie"», Is 65,18), a trouvé son aboutissement dans la Nouvelle Alliance, qu'avec la venue de Jésus «les temps sont accomplis» (Ga 4,4), que nous sommes déjà réellement entrés «dans la période finale» (He 1,2). Les chrétiens ont-ils autant que les Juifs à pleurer l'idéal perdu de la vie au désert durant l'Exode où Israël encore enfant ne connaissait pas les dieux étrangers et suivait fidèlement Yahvé, présent dans la nuée (cfr. Os 2,16)? Qu'est-elle donc en définitive cette Église dont le Peuple de Dieu proclame, après avoir confessé sa foi dans le Saint-Esprit: «je crois à l'Église une, sainte... »?

Nous aborderons ces questions en faisant mémoire, pour commencer, du geste par lequel Jean-Paul II, lors du grand Jubilé, a encouragé l'Église universelle à marcher sur la voie de la pénitence, car cette invitation nous paraît être dans le droit fil de la pensée de Balthasar. Après avoir exposé sommairement les lignes-forces du thème patristique de la *Casta meretrix*, nous présenterons l'interprétation qu'en a proposée J. Ratzinger, dans la foulée non seulement du théologien suisse mais du P. H. de Lubac. De là nous reprendrons l'autre thème, celui de l'identité personnelle de l'Église qui est, selon nous, la clé permettant de comprendre en quel sens celle-ci confesse ses péchés et convie les fidèles à ne pas craindre les humiliations dont le monde est fréquemment aujourd'hui l'instrument³.

³ Cfr. déjà J. SERVAIS, *Le sacrement du Père de miséricorde selon Adrienne von Speyr*, dans *Communio* 23-24 (1998/99) 103-118.

2. Le *mea culpa* de Jean-Paul II au nom de l'Église

Le premier dimanche de Carême 2000, au cours de la célébration eucharistique qui marqua cette année jubilaire, Jean-Paul II présenta une demande solennelle de pardon au Seigneur pour les péchés présents et passés des fils de l'Église⁴. «Sachant que de ses plaies nous avons été guéris, l'Église se charge des fautes de ses fils et invoque du Père le pardon...». Il avait fait placer devant lui le crucifix de l'église San Marcello al Corso pour bien souligner que la requête était adressée au Christ Jésus, et il fit expressément une *statio* devant la Pietà pour signifier encore que «l'Église, comme Marie, veut embrasser le Sauveur crucifié, prendre en charge le passé de ses fils et invoquer du Père le pardon». Durant la procession pénitentielle l'assemblée priait la litanie des saints, car dans la *Communio sanctorum* ils «intercèdent pour les frères et les sœurs pécheurs...». Quand vint le moment de la prière universelle, l'un après l'autre sept cardinaux invitèrent les fidèles à une confession commune des péchés: d'abord une confession générale, puis la confession des fautes particulières contre le service de la Vérité, contre l'unité du Corps du Christ, contre le Peuple d'Israël, contre les droits des peuples, contre la dignité des femmes et contre les droits fondamentaux de la personne humaine. Au cours de son homélie, commentant 2 Co 5,20-21, le Pape souligna le «paradoxe» de la supplication adressée par Paul à sa communauté:

«Comment Dieu qui est la sainteté-même, a-t-il pu "traiter en péché" son Fils monogène envoyé dans le monde? [...] Nous nous trouvons devant un mystère: un mystère à première vue déconcertant [...]. "Le Seigneur fit retomber sur lui notre iniquité à nous tous" (Is 53,6). Le Christ, le Saint, accepte de prendre sur soi nos péchés [...] pour les racheter».

À la fin de la célébration, revenant sur le mystère du *pro nobis*, Jean-Paul II invoqua la «Mère du pardon», afin qu'elle obtienne aux fidèles la grâce du pardon.

Cet acte public de pénitence, mis expressément en relation avec les confessions de l'Ancien Testament⁵, était l'aboutissement de l'examen de conscience auquel le Saint-Père avait convié les croyants dès 1994⁶. Dans une lettre apostolique annonçant l'événement et rappelant que le Jubilé est traditionnellement un temps de conversion et de rémission des fautes, il en avait expliqué le sens: «Il est juste que [...] l'Église se charge

⁴ L'Osservatore Romano (= OR), 13-14.03.2000, 7. Les explications proviennent du Maître de cérémonie, qui avait décrit le mardi précédent les modalités selon lesquelles devait avoir lieu la célébration: OR, éd. hebd. it., 10.03.2000, 13.

⁵ Dans la catéchèse du 1^{er} septembre 1999, commentant Dn 3,26-29 (et Bar 2,11-13): «C'est ainsi que les Hébreux priaient après l'Exil, se chargeant des fautes commises par leurs pères. L'Église imite leur exemple et demande pardon pour les fautes également de ses enfants» (n. 1).

⁶ JEAN-PAUL II, *Tertio Millenio Adveniente*, nn. 33-36, dans *Enchiridion Vaticanum* (= EV) 14, nn. 1770-1780.

avec une conscience plus vive du péché de ses fils, se rappelant toutes les circonstances dans lesquelles [...] ils se sont éloignés de l'Esprit du Christ et de l'Évangile, offrant au monde [...] le spectacle de modes de penser et d'agir qui étaient des véritables formes de contre-témoignage et de scandale». De cette liturgie du pardon, accomplie comme «un acte de courage et d'humilité» devant les hommes auxquels ne peuvent être cachées les responsabilités de «ceux qui portent le nom de chrétiens», il avait encore explicité la signification dans la Bulle d'indication du grand Jubilé en 1998:

«Par le lien qui, tous, même si nous n'avons pas de responsabilité personnelle, nous unit les uns aux autres dans le Corps mystique, et sans nous substituer au jugement de Dieu qui seul connaît les cœurs, nous portons le poids des erreurs et des fautes de ceux qui nous ont précédés. Mais nous aussi, fils de l'Église, nous avons péché et empêché l'Épouse du Christ de resplendir dans toute la beauté de sa face. [...] Notre péché a entravé l'action de l'Esprit dans le cœur de tant de personnes. Notre manque de foi a fait tomber beaucoup dans l'indifférence et les a éloignés d'une authentique rencontre avec le Christ. Et le Saint-Père poursuivait par ces mots solennels: "Comme Successeur de Pierre, je demande que [...] l'Église, forte de la sainteté qu'elle reçoit de son Seigneur, s'agenouille devant Dieu et implore le pardon pour les péchés passés et présents de ses fils [...]"»⁷.

Il n'a pas manqué de voix, même parmi les cardinaux, pour exprimer quelques réserves – au moins du point de vue pastoral – vis-à-vis de cet acte⁸. Jean-Paul II avait pourtant demandé à la Commission Théologique Internationale de contribuer par un document à sa juste compréhension⁹. Les paroles du Pape, lit-on dans ce document en référence au n. 33 de *Tertio Millennio Adveniente*,

«soulignent comment l'Église est touchée par le péché de ses fils; sainte, en tant que rendue telle par le Père au moyen du sacrifice du Fils et du don de l'Esprit Saint, elle est en un certain sens également pécheresse en tant qu'elle prend réellement sur soi le péché de ceux qu'elle-même a engendrés dans le baptême, en analogie avec la manière dont le Christ a assumé le péché du monde»¹⁰.

Quant aux fondements théologiques du geste en question, le document les cherche dans la constitution *Lumen Gentium*. L'Église, à l'image du mystère de l'union hypostatique dans le Verbe incarné, «est une réalité complexe singulière, résultant d'un élément humain et d'un élément divin»¹¹.

⁷ Id., *Incarnationis Mysterium*, n. 11, dans EV 17, nn. 1707, 1709-1710. Sur la responsabilité subjective des frères qui nous ont précédés, le Pape est revenu à l'Angelus suivant cette célébration: OR 13-14.03.2000, 10.

⁸ G. BIFFI, *Memoria e digressioni di un italiano cardinale*, Siena 2007, 536. Au contraire: I. AUMONT, *La purification de la mémoire*, Paris 2008.

⁹ COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Memoria e riconciliazione: la Chiesa e le colpe del passato*, Città del Vaticano 2000.

¹⁰ *Ibid.*, n. 3.0.

¹¹ *Lumen Gentium*, n. 8, cit. in *ibid.*, n. 3.1.

«Grâce au lien établi par l'Esprit Saint, la communion qui existe entre tous les baptisés dans le temps et dans l'espace est telle que [...] chacun est conditionné par les autres [...] dans l'échange vital des biens spirituels. [...] Le péché lui-même n'a jamais une importance exclusivement individuelle; [...] il pèse et pose des obstacles sur la voie du salut de tous; [...] il touche véritablement l'Église dans sa totalité»¹².

Néanmoins, précise encore le document, si «elle avoue être pécheresse» et en besoin continuel de la force de la rédemption, l'Église qui «se reconnaît existentiellement sainte dans ses saints», ne peut faire cet aveu «en tant que sujet du péché, mais en tant qu'elle assume avec une solidarité maternelle le poids des fautes de ses fils»¹³. C'est là une distinction décisive sur laquelle on reviendra plus loin.

Prise empiriquement, la communauté ecclésiale apparaît indubitablement comme un grand rassemblement de pécheurs; mais considérée dans la foi, elle se présente aux fidèles comme une société instituée par le Christ et animée par son Esprit, une Église sainte qui participe ici-bas du combat contre le péché déjà vaincu par la Croix. La Commission Théologique Internationale ne parle pas, comme le faisaient certains théologiens au moment du Concile¹⁴, d'une unité paradoxale de péché visible et de grâce cachée – les saints font bien partie de l'Église visible! –, mais elle ne précise guère son explication: en quoi consiste l'union d'un élément humain et d'un élément divin dans le cas de l'Église? Dans sa présentation du document, le cardinal Joseph Ratzinger a parlé plus ouvertement du péché qui est indubitablement présent «au cœur de l'Église» mais que «l'Église vivante confesse en ses membres vivants»¹⁵, une proposition qu'on va reprendre et développer dans la suite.

3. L'Église et la Babylone de ce monde

L'Église que Jean-Paul II invite à faire pénitence, est une Église composée d'êtres faillibles et pécheurs, qui comme telle justifie l'appréhension de saint Paul: «Tout comme Ève se laissa égarer par la ruse du serpent, je crains que votre intelligence ne se corrompe et ne vous entraîne loin de l'attachement fidèle et pur au Christ» (2 Co 11,3). Mais pour l'Apôtre qui s'adresse à la communauté de Corinthe, elle est toujours aussi, en sa nature concrète, la «vierge pure» (v. 2). Or c'est parce qu'elle est telle, encore aujourd'hui, qu'au nom de tous les fidèles le Vicaire de Pierre peut confesser les fautes

¹² *Ibid.*, n. 3.3.

¹³ *Ibid.*, n. 3.4.

¹⁴ Cfr. R. LATOURELLE, *Le Christ et l'Église signes du salut*, Paris 1971, 206.

¹⁵ OR, éd. hebdomadaire, 17.03.2000, 2.

et les péchés commis contre le Seigneur. Par cet acte de confession celui-ci exprime la conscience qu'a l'Église d'être sauvée par pure grâce, d'être une Épouse qui ne cesse de commettre des fautes et qui pour cela a toujours à nouveau besoin de recourir à la miséricorde divine.

«Comment l'Église qui est faite de pécheurs (*ex maculatis*), peut-elle être en même temps immaculée?»¹⁶. À cette question brûlante les Écrivains ecclésiastiques donnèrent différentes réponses dont certaines sous-estimaient pour sûr la «vérité constante et hors de doute que les méchants aussi bien que les bons font partie de l'Église»¹⁷. Dans les premiers siècles et même dès les origines, le souci fut avant tout de maintenir l'union des cœurs contre les fausses doctrines qui risquaient de miner la simplicité de la foi et de rompre l'unité de l'Église. Ainsi était-il recommandé aux pasteurs de se montrer sévères à l'égard des hérétiques, de ceux que les Actes des Apôtres et les Épîtres catholiques proscrirent comme «faux docteurs», «faux prophètes dans le peuple», à l'intérieur de lui (2 P 2,1-2), des «loups redoutables» qui, «du milieu même de vous» tiennent des «discours pervers» (Ac 20,29-30; cfr. Mt 7,15). Bon nombre de Pères stigmatisaient ces derniers comme des fils de la prostitution: tout en se présentant comme fidèles, ils ne sont autres, dit Éphrem le Syrien, que des «courtisans mensongers profanant l'Épouse du Fils». Par ces déclarations ils n'entendaient pas condamner ces faux disciples, mais plutôt sauvegarder l'image de l'Église: «Il est impossible de rendre l'Épouse du Christ adultère; elle est incorruptible et chaste. [...] Mais quiconque se sépare de l'Église pour s'unir à l'adultère, se retranche lui-même des promesses faites à l'Église», admonestaient-ils les fidèles¹⁸.

Que de fois les Apôtres n'exhortaient-ils pas eux-mêmes la communauté chrétienne à faire mémoire de son origine, à ne pas oublier sa honte d'autrefois et à persévérer dans l'attitude de la Magdaléenne, qui confesse et adore son Seigneur! Que l'Église se souvienne de «Raab la courtisane», justifiée «par la foi» (He 11,31) non moins que «par les œuvres» (Jc 2,25)! La ferme conviction des Pères était que l'Église, «l'Épouse immaculée» (Ép 5,27) du Christ, est sainte, parce qu'elle est vouée et consacrée à Dieu, qu'elle est unie à un Chef saint dont elle est le Corps, parce qu'elle est elle-même le Corps eucharistique qui la sanctifie et la purifie dans son sang: «L'Église est la bien-aimée et l'épouse qui seule a été sanctifiée par le Christ et purifiée par son bain»¹⁹. La pureté de l'Église est celle de l'Épouse (tombée du ciel sur la terre) que le Christ a trouvée dans le

¹⁶ AMBROISE, in *Lc.* 1,17, (Sources chrétiennes 45) Paris 1956, 55.

¹⁷ *Catéchisme du Concile de Trente*, X, § 2, Bouère 1991, 98. Cfr. § 5, 102-103.

¹⁸ CYPRIEN, *De cath. eccl. unit.* 6, (Sources chrétiennes 500) Paris 2006, 186.

¹⁹ *Id.*, ep. 74,6, trad. Bayard, (Collection des Universités de France) Paris 1925, 284. Ép 5,26-27 reprend l'image du bain dont usait Ez 16,9 en référence à l'entrée d'Israël dans l'alliance. L'allusion à la coutume orientale, selon laquelle la fiancée était lavée et préparée, sert à expliquer le baptême dont il est ici question (cfr. Tt 3,3-7).

péché et à laquelle, par la rédemption, il a rendu la virginité. Préfigurée dès l'origine du monde, l'Église dont le dessein remonte à la disposition libre et mystérieuse du Père, fut préparée dans l'Ancienne Alliance, puis elle fut rachetée, recrée par le Christ. Les Pères reprennent volontiers l'image des «courtisanes» telle Raab, mais aussi Tamar, Ruth et Bethsabée, les étrangères (nommées, non sans intention, dans la généalogie de Jésus: Mt 1,5), pour exprimer non seulement l'universalisme – elle provient de la Babylone de ce monde – mais la grâce dont elle fut l'objet.

«La prostituée est le type de l'Église qui, autrefois, habitait au milieu des païens, fut corrompue par le culte des idoles et déshonorée par les actions infamantes de la vaine superstition; la foule des faux dieux en avait fait une adultère... Mais après que le Seigneur Jésus Christ l'eut aspergée de l'eau pure du baptême, elle fut purifiée par la grâce de la foi... Par la grâce de Dieu, celle qui était une prostituée devient une vierge»²⁰.

La majeure partie des commentaires mettent l'accent sur le passage temporel et le changement de condition: Raab qui reçut l'ambassade de Josué et fut pour cela épargnée (Js 2,1.11), est maintenant sainte; celle qui se prostituait avec les idoles, appartient désormais chastement au Christ. Comme Marie Madeleine, elle est le type de la femme convertie qui ne pèche plus mais persévère fidèlement parce qu'elle conserve vivante la mémoire de la faveur qui lui fut faite. Si Augustin invite les fidèles à «honorer la sainte Église que nous sommes, comme la vraie Épouse de cet Époux», c'est pour ce motif bien précis: «Grande et unique est la grâce de l'Époux, il a trouvé une prostituée et il en a fait une vierge. Celle-ci ne doit pas nier qu'elle fut une prostituée de crainte d'oublier la miséricorde du Rédempteur»²¹. À l'Église il est prescrit de se considérer comme l'Épouse virginale, et même la Mère du Christ et en même temps, paradoxalement, de ne jamais oublier son origine et la honte des péchés d'autrefois, parce que de ce souvenir dépend son salut. Si l'Épouse-Église se garde pure, c'est là une grâce due à son Époux. Le passé est dépassé, complètement effacé, et pourtant il reste présent: bien que le mal ancien des membres pécheurs de l'Église ne soit plus, comme tel, actif, son souvenir pénètre le présent comme un élément formel constitutif. Les hommes qui composent cette Église, sont conscients que sans la grâce qui les élève au-dessus d'eux-mêmes et les unit entre eux, ils pourraient à tout moment retomber dans le péché.

²⁰ PSEUDO-AMBROISE, *Serm. de Salomone* 46,16, PL 17, 698, cit. in BALTHASAR, *Casta Meretrix*, cit., 234.

²¹ AUGUSTIN, *Serm.* 213,8, dans *Opere* XXXII/1, 210-212.

4. *Nigra sum sed formosa*

Pour bien marquer l'exigence absolue, toujours actuelle, de la conversion, l'un ou l'autre Pères font un pas ultérieur et montrent que l'Église continue à vivre du pardon qui de courtisane en fait une Épouse sainte. On ne peut opposer tout simplement au passé coupable un présent de perfection: Dieu convoque et rassemble toujours à nouveau son Peuple de la Babylone pécheresse, la demeure des hommes depuis la chute. De l'Église toute entière vaut ce que Origène dit du croyant: «Heureux celui que Dieu engendre sans arrêt: en effet, le juste n'est pas engendré par Dieu une fois pour toutes, mais continuellement. Dieu l'engendre à chaque œuvre bonne. Cela s'explique en remontant au Sauveur»²². Toute la dynamique de l'existence et de la réalité chrétienne tient à cette recreation qui transforme continuellement la prostituée en une Épouse et Mère fidèle de nombreux fils.

J. Ratzinger a repris et développé cette idée, en soulignant, sur la base de la lettre aux Romains (spécialement Rm 4,14.16), la différence essentielle entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance, entre une Alliance qu'il qualifie de «conditionnelle», c'est-à-dire liée aux conditions de cet éon, à l'observance des commandements de Dieu (cfr. Dt 11,22-31; ch. 28), et l'Alliance «inconditionnelle», fondée sur l'incarnation de Dieu lui-même et sur son acceptation des hommes qui croient en Jésus-Christ: une Alliance qui ne peut plus vieillir, qui est définitive, absolue, eschatologique, que la transgression de la loi ne peut plus remettre en cause. L'Église, explique-t-il,

«ne s'appuie pas (comme Israël) sur la moralité des hommes, mais sur la grâce concédée à l'encontre de l'amoralité des hommes, sur l'incarnation de Dieu. Elle s'appuie sur un "malgré tout", le malgré tout de la grâce divine, qui n'est plus liée à aucune condition, mais qui a décidé de façon définitive de sauver les hommes. [...] L'Église est le lieu définitif, indépassable, où Dieu accomplit son action salvifique à l'égard des hommes. [...] Mais ce que l'Église a ainsi de définitif et d'indépassable se fonde sur l'incarnation du Verbe divin, qui est la réalisation concrète du malgré tout de la grâce divine. En d'autres termes: l'Église est le témoin constant de ce que Dieu sauve les hommes, bien qu'ils soient pécheurs. Dans cette mesure-là, fait partie également de l'Église, en raison de son origine de grâce, le fait que les hommes qui la composent, sont des pécheurs»²³.

Dans la suite, Ratzinger cite le mot du Cantique des cantiques: «Je suis noire, mais belle...» (Ct 1,5) et le commentaire d'Origène dont H. de Lubac et H. U. von Balthasar ont fait leur trésor. En sa nature la plus profonde, l'Église se distingue de la Synagogue incroyante. Néanmoins, dans la mesure où elle est constituée des croyants que nous sommes, l'Église, dans son existence historique concrète est encore à tant d'égards liée

²² ORIGÈNE, *H. in Jer.* 9,4, (Sources chrétiennes 232) Paris 1976, 392.

²³ J. RATZINGER, *Freimut und Gehorsam*, in *Gesammelte Schriften* 8/1, 448-467, ici 454-455.

à cette Synagogue. «Si l'épouse disait qu'elle n'a aucune trace de noirceur, elle serait dans l'illusion, et la vérité ne serait pas en elle», dit saint Bernard²⁴. Que cette épouse, figure de l'Église, soit hâlée par le soleil, cela trahit son origine humble, campagnarde, vers laquelle se penche le roi. Mais ce bronzage n'enlève rien à sa beauté, qui ne cesse de fasciner l'Époux (Ct 4,1ss.; 6,4; 7,7s.). L'Église qui est le fruit de la Croix, n'a le droit de se sentir assurée du salut que pour autant qu'elle ne cesse de contempler la Croix de son Seigneur. Et ce faisant, elle ne peut que se voir en marche, par la conversion et la pénitence, vers cette Croix qui, comme le dit Balthasar, «se trouve en un lieu inimaginable, au-delà de tous les péchés, quelque grands qu'ils puissent être, de l'Épouse ancienne et nouvelle»²⁵. C'est pourquoi aussi l'économie ancienne demeure la réalité indépassable, en laquelle l'Église des païens doit être continuellement greffée.

L'Église est donc toujours en même temps l'«Église immaculée» et l'«Église défigurée», elle est toujours à la fois «vierge» et «prostituée», quoique, bien sûr, sous des rapports différents. Pour faire saisir ce paradoxe, Denys le Chartreux explique qu'«une totalité intégrale par la diversité de ses parties peut recevoir également des dénominations contradictoires». De la sorte, «l'Église est dite défigurée, égarée, exsangue, prostituée, en rapport aux croyants qui ne montrent pas l'amour et les œuvres, mais sont même pleins de vices et leurs âmes, loin d'être des épouses du Christ, sont des adultères du diable»²⁶. Le péché n'est pas extérieur à l'Église, il connote sa nature dans la mesure où le matériel dont est fait cette nature consiste en une assemblée de pécheurs en voie de conversion, dont l'Église, *Mater et Magistra*, assume la responsabilité devant Dieu. Il y a de fait beaucoup d'esprit babylonien à l'intérieur de l'Église-Jérusalem et ce n'est qu'au dernier jour qu'y seront séparés l'ivraie et le bon grain. Formée de pécheurs, l'Église ne peut que témoigner qu'elle est ce qu'elle est – immaculée – par pure grâce. «Ne t'enorgueillis pas, crains plutôt», avertit l'Apôtre (Rm 11,20). Comme communauté concrète des croyants elle sait qu'elle ne franchit jamais de façon assurée le seuil de la conversion. Elle est, selon l'expression de Lubac, à la fois puissante et fragile; prostituée, elle n'est sainte que dans son principe²⁷. S'il semble, si souvent que «tout demeure comme au début de la création» (2 P 3,4), c'est que, note encore le jésuite, «provisoirement le monde nouveau s'insère dans l'ancien»²⁸.

²⁴ BERNARD DE CLAIRVAUX, *In Cant. serm.* 25,3, (Sources chrétiennes 431) Paris 1998, 262.

²⁵ BALTHASAR, *Casta Meretrix*, cit., 219.

²⁶ DENYS LE CHARTREUX, *In Cant.* art. 12, *Opp.* VII, 368B; art. 18, 406B, cit. in BALTHASAR, *Casta Meretrix*, cit., 239.

²⁷ H. DE LUBAC, *Méditation sur l'Église*, (Oeuvres complètes VIII, 91), 249-251.

²⁸ *Ibid.*, 145.

5. Les réalisations partielles et temporaires de l'Église

Tel est le point que J. Ratzinger marque à l'instar de ses maîtres, mais il le fait aussi en pasteur, soucieux d'indiquer le chemin qui reste à parcourir en vue de l'accomplissement final. La communion des chrétiens n'est effective ici sur terre que pour autant que ceux-ci accueillent et mettent en pratique la mission que le Christ leur a donnée: porter la paix aux lointains (Ép 2,13.17). À cet égard, la «mise à l'écart» provisoire d'Israël (Rm 11,15) constitue pour eux une mise en garde contre l'illusion des réalisations provisoires:

«quelque important que soit pour l'Église sa croissance vers l'unité d'une unique fraternité, elle n'en devra pas moins toujours rester consciente du fait qu'elle est seulement un des deux fils, un frère à côté de l'autre, dont la tâche ne consiste pas à condamner le frère errant, mais tout au contraire à le sauver»²⁹.

Il n'est pas de doute que le Pape émérite dépasse résolument par là une conception simplificatrice qui voit en Raab non seulement la courtisane convertie, la prophétesse, la femme incorporée à l'Église mais l'Église elle-même, une Église formée de païens, qui aurait pris désormais la place de la Synagogue répudiée. En fait, il suit l'interprétation subtile d'Origène³⁰, chez qui l'Ancien Testament est tout entier type et matière de contemplation pour l'Église: ce qui était alors actuel, le reste nécessairement. Pour lui comme pour l'Alexandrin, Raab est l'image de l'Église des Juifs accueillant aujourd'hui encore l'Église des païens. Celle-ci, en effet, doit son salut et sa sanctification au fait d'avoir été insérée dans le Peuple élu depuis l'origine. Le désaccord existant entre Israël et l'Église provient de l'événement central de la rédemption, mais cet événement ne se laisse pas interpréter de façon univoque. Le rapport de l'Église à la Synagogue a un caractère dialectique, mystérieux. En sa conscience la plus intime, la nouvelle Fille de Sion qui reconnaît dans l'Israël ancien sa racine permanente (Rm 11,16-20), sait aussi que sa sainteté a sa source dans la «folie de la Croix» (1 Co 1,18) et que face à la Croix toujours plantée devant elle, elle se découvre à la fois noire et belle: *nigra sed formosa*.

De la sainteté de l'Église en même temps que de son continuel besoin de conversion et de pénitence, la liturgie porte le meilleur témoignage. L'assemblée que Dieu convoque, participe de la même foi et accomplit comme Peuple nouveau une action liturgique unitaire, dont la valeur est d'une certaine manière indépendante non seulement de la quantité mais de la qualité des membres qui composent l'assemblée. D'autre part, l'Église se sait elle-même en marche. Elle a conscience de n'être que le vase d'une

²⁹ J. RATZINGER, *Die christliche Brüderlichkeit*, in *Gesammelte Schriften* 8/1, 35-101, ici 93.

³⁰ ORIGÈNE, *H. in Jos.*, I,4 VI,4 et surtout VII,5, (Sources chrétiennes 71) Paris 1960, 104 et 206-208. Cfr. H. U. VON BALTHASAR, *Die Wurzel Jesse*, in *Sponsa Verbi*, cit., 306-316, ici 309-310.

présence sans cesse confirmée et actualisée qui seule lui confère la sainteté dont elle vit. Elle ne prie pas seulement pour ses fils, mais pour soi, car elle n'ignore pas que la sanctification qu'elle octroie à ses membres pécheurs est elle-même un pur don sans lequel elle ne serait elle-même rien de plus que l'assemblée imparfaite, faillible, de tels pécheurs. Afin d'être ce qu'elle est par grâce, la «cité de la paix», elle cherche, toujours à nouveau, la paix avec Dieu, et c'est pourquoi son culte assume la forme d'un «combat pour l'expiation, pour le pardon, pour la réconciliation»³¹. Elle se sent profondément solidaire avec les hommes, incapables d'expier leurs fautes et de rétablir le rapport avec Dieu. «Mémorial» de la souffrance et de la passion du Christ (1 Co 11,24), le culte que célèbre la communauté chrétienne, exprime bien la nature de l'Église si on la considère dans sa matérialité: une assemblée de pécheurs convoqués par leur Seigneur pour faire mémoire de sa mort et de sa résurrection. En ceux qui prient pour obtenir la purification, c'est l'Église qui prie son Seigneur et elle le fait pour elle-même, consciente que «le grand geste par lequel le Crucifié veut embrasser tous les hommes n'est pas encore arrivé à son terme, mais est seulement commencé»³².

À la fin de sa vie, Augustin constatait avec tristesse que l'Épouse sans taches ni rides dont il avait chanté les louanges, n'existe ici-bas qu'à l'état très inchoatif. Dans sa condition terrestre, observait-il, l'Église est une réalité inextricablement mêlée en laquelle se disputent les deux royaumes (*caritas et cupiditas*). À l'encontre de la prétention des Donatistes, qui la comprenaient comme un regroupement de parfaits ou de saints prédestinés, il se refusa résolument à voir en elle un accomplissement déjà présent du Royaume de Dieu. Entendre ainsi l'Église, commente J. Ratzinger, ce serait «nier pratiquement son grand avenir eschatologique, le jugement et la fin où tout sera transformé»³³. Cela est vrai, mais le théologien allemand sait, comme Augustin, qu'on ne peut la concevoir, d'un autre côté, comme une réalité pleine de taches, sainte seulement au plan «institutionnel», objectif, se perpétuant sous cette forme mixte jusqu'à la fin des temps. L'Église de la terre en laquelle l'homme est introduit par le baptême, est «la Jérusalem d'en haut, notre mère» (Ga 4,26), elle est la «Cité nouvelle où se déploie sa nouvelle existence»³⁴. L'Église terrestre est l'Église céleste s'identifiant avec les pécheurs devant Dieu, en un geste de solidarité et de substitution. De plus, la véritable sainteté qui lui vient uniquement d'un don toujours confirmé, sans mérite de sa part, est une propriété qui lui appartient en propre, qui la qualifie existentiellement en tant que sujet réellement distinct de lui. «Qui est», alors, en définitive, cette Église sainte à laquelle nous croyons comme à la Mère qui nous apporte la régénération?

³¹ J. RATZINGER, *Der Geist der Liturgie*, in *Gesammelte Schriften* 11, 29-194, ici 49.

³² ID., GS 11, 61.

³³ ID., GS 8/1, 456.

³⁴ LUBAC, *Méditation sur l'Église*, cit., 145.

6. L'Église et la Vierge Marie

Pour résoudre l'aporie il est nécessaire d'approfondir la réflexion et de considérer ce que Balthasar a appelé le «principe marial» de l'Église. Celle-ci, nous dit-il, est le sujet qui, par grâce divine infuse, participe du Sujet suprême, normatif, Jésus-Christ, et de sa conscience. Pareille grâce de participation est offerte à l'humanité en celui-ci et

«dans l'espace qui est son espace (*en Christô*) et qu'il met à disposition comme rédempteur: l'Église. [...] Dans la mesure où cet espace est un espace de réponse féminine-nuptiale [à Lui, l'Époux], il a sa subjectivité suprême, normative, en Marie. Dans la mesure, enfin, où une unique grâce s'écoule là, celle-ci fait converger tous les esprits, dans toute la diversité personnelle de leurs missions et de leur charismes, vers un centre de conscience qui, en Marie, s'ouvre au Christ et, à travers le Christ, à l'Esprit du Dieu tri-personnel»³⁵.

Cette femme que l'Esprit Saint a prise sous son ombre et qui en vertu de cela nous communique le Mystère divin, c'est l'«Ève véritable», la «seule vraie Mère des Vivants»³⁶, la Mère de Dieu en tant que «principe, prototype et synthèse de l'Église»³⁷. Elle est, dit le théologien suisse, l'archétype de l'Épouse parfaite, elle en est le «centre personnel» et l'«idée pleinement réalisée».

Tandis que l'acte de foi ne cesse d'être incomplet en les pécheurs que restent les croyants, il est parfait en Marie, lorsqu'à la Croix celle-ci dit son oui au sacrifice de son Fils. Corrigeant ou mieux complétant Augustin, le P. de Lubac explique encore comment la maternité de l'Église sanctifiante trouve en la Vierge son fondement: certes, Marie est un membre de l'Église, sauvé comme tous les fidèles par la grâce rédemptrice, mais elle en est un membre si éminent qu'elle peut être dite en toute vérité sa Mère. Car, continue-t-il, «rachetée comme nous, elle l'est d'une tout autre manière». Et de citer Newman: «Elle fut comprise, avec toute la race humaine, dans la sentence d'Adam, et elle encourut sa dette comme nous; mais à cause de Celui qui devait la racheter comme nous sur la Croix, la dette lui fut remise par anticipation»³⁸. En ce sens elle «précède» l'Église comme figure et modèle éminent qui s'élève face au Peuple de Dieu tout entier comme la Mère de toutes les grâces et la Mère des douleurs qui s'unit au mystère du Christ chargé des péchés des hommes.

On ne peut donc pas dire tout simplement qu'au Golgotha le Fils a souffert pour Marie comme il a souffert pour les pécheurs. La Vierge est le cadeau que le Père et l'Es-

³⁵ BALTHASAR, *Wer ist die Kirche*, cit., 189.

³⁶ LUBAC, *Méditation sur l'Église*, cit., 240.

³⁷ *Ibid.*, 274, citant K. Barth qui stigmatise de la sorte «l'hérésie catholique».

³⁸ *Ibid.*, 290, citant J. H. NEWMAN, *Du culte de la sainte Vierge dans l'Église catholique*.

prit ont réservé dès le début au Fils pour l'assurer de l'efficacité de la rédemption. Marie est pré-rachetée et ce privilège qui lui est conféré en vue des mérites prévus de son Fils, lui donne de pouvoir accompagner celui-ci sur le chemin menant à la Croix. Étant donné qu'elle est l'Immaculée Conception, elle peut commencer à montrer au Verbe, dès le moment où il prend chair, la valeur de la passion qui doit venir. Si Marie accompagne son Fils vers la Croix, c'est parce que, plus profondément, elle tient son origine de la Croix, parce qu'elle est pré-rachetée, par un privilège qui lui fut octroyé en prévision des mérites de son Fils. Immaculée conception, elle put, dès l'instant où le Verbe se fit chair, montrer à celui-ci la valeur de la passion à venir, et plus encore lui être une aide sur le chemin menant à la Croix. Marie vraie «première Ève» associée au «Nouvel Adam» (Rm 5,14; 1 Co 15,45), le Fils préexistant (Jn 8,58), fut en mesure de coopérer dès le départ à l'œuvre salvifique³⁹. Or, de même que cette Première Ève fut façonnée dès le début en vue d'une coopération à l'œuvre du salut, ainsi en elle l'humanité toute entière – et donc aussi l'Église – est-elle incluse dans la Passion. L'une et l'autre ont leur lieu à l'intérieur de l'acte par lequel le Christ a expié nos péchés à notre place, avant que nous ne puissions le reconnaître par un acte de foi (Rm 5,8.10). La Passion historique conserve son actualité permanente, parce que, loin de dépendre de la sainteté liminaire des croyants, la foi en ce fait salvifique trouva dès l'origine son accomplissement intégral en Marie, Église originelle, elle qui prononça son oui à l'annonciation et redit à la Croix son assentiment inconditionnel à l'amour rédempteur du Fils. L'union entre Dieu et l'homme qui eut lieu dans la personne (divine) de Jésus-Christ lors de l'incarnation, ne s'accomplit point en effet en Marie sans le consentement et le concours de celle-ci; l'union hypostatique est déjà comme telle un mystère nuptial, ecclésial. L'Incarnation rédemptrice inclut d'emblée la Vierge dans l'œuvre de notre salut. Toutes les grâces venant du Verbe fait chair passent par sa médiation. La maternité humaine (spirituelle) de Marie à l'égard des chrétiens est universelle, identique à l'universalité de cette médiation.

À la question de savoir qui est l'Église, et non seulement ce qu'elle est au plan institutionnel objectif, nous avons ainsi répondu, avec H. U. von Balthasar, en relevant la distinction réelle qui existe entre l'Église Épouse – dont la «femme» au pied de la Croix (Jn 19,26) est l'archétype – et le Christ Époux, unique Rédempteur. Elle est la *immaculata ex maculatis* (Ambroise), l'immaculée composée de maculés, sainte parce que «sanctifiée dans le Christ Jésus» (1 Co 1,2), celle qu'Augustin compare aux vêtements éblouissants du Transfiguré: «ses vêtements sur la montagne, qui resplendissaient comme de la neige toute blanche, signifiaient l'Église purifiée de toute tache de péché»⁴⁰. Elle est

³⁹ A. VON SPEYR, *Maria in der Erlösung*, Einsiedeln 1979, en particulier 8-10. Cfr. J. SERVAIS, *Marie dans l'Incarnation*, dans *Communio* 166 (2003) 26-40. Version complète de l'article dans les éditions angl. (*Communio* 30/1 [2003] 5-25) et allem. (*Communio* 32 [2003] 30-42) de cette revue internationale.

⁴⁰ AUGUSTIN, *Psal.* 50,12, *Opere* XXV, 1312.

la Nouvelle Ève qui porte dans ses flancs la destinée d'Israël et de l'Humanité et qui, dans son fiat, en reprend l'histoire et la met tout entière sous la souveraineté du Nouvel Adam. Elle est la grande croyante qui, dès le premier instant de sa conception, exerce une obéissance parfaite d'amour envers lui, l'Homme (Jn 19,5) en qui se concentre la plénitude du monde divin et en qui s'accomplit la totalité du monde créé (Col 2,9). À son œuvre de substitution viciaire elle dit et vit depuis toujours un oui libre, qui contient d'avance le oui des croyants. Elle est la Médiatrice de toutes les grâces parce que son manteau protecteur couvre désormais tous les pécheurs. «Il n'est personne – qu'il le veuille ou non – qui ne trouve place sous son manteau. En effet», explique Balthasar,

«si par sa Passion son Fils s'est choisi tous les hommes comme frères et sœurs, elle ne peut faire autre chose qu'être leur mère à tous. Et comme elle a été d'abord sa mère charnelle et spirituelle et qu'avec l'âge il n'a jamais renié sa filiation à son égard, ses mots d'intercession en faveur des enfants qui lui sont donnés ne peuvent pas rester vains auprès de lui»⁴¹.

Elle partage au plus intime la conscience que le Crucifié a de porter devant le Père le péché du monde, car elle, la toute pure, mesure comme nul autre le péché à l'aune de son effet sur le Fils. Elle est en communion profonde avec lui, là où il confesse et expie à notre place nos péchés et elle ne manque pas de s'adresser aux pécheurs en répétant: allez à lui et «faites ce qu'il vous dira» (Jn 2,5; cfr. Gn 41,55). Elle est la Mère des douleurs à laquelle son Fils a donné la grâce de pouvoir contribuer à la rédemption, la Mère que le fidèle est appelé à prendre chez lui pour qu'elle l'aide à le suivre en confessant, avec ses propres péchés, les péchés de ses frères et de l'Église.

7. Le défi des chrétiens aujourd'hui

Il convient d'être clair pour éviter les malentendus: la confession à laquelle la *Immaculata ex maculatis* est conviée aujourd'hui, répond à un critère fondamental de prudence, inséparable de la transparence. L'auto-défense que l'homme exerce normalement face aux injustices voire aux persécutions dont il est victime, est tout à fait légitime, y compris de la part d'un chrétien. Dans bien des cas, non seulement son droit mais son devoir seront de défendre la vérité. Face aux calomnieurs Ignace de Loyola avait coutume de recourir aux tribunaux: il ne se satisfaisait pas d'éventuelles rétractations, mais il exigeait un procès en bonne et due forme, car en cela consistaient à ses yeux le plus grand service et la plus grande louange de Dieu. Il n'est permis d'abdiquer, là où

⁴¹ H. U. VON BALTHASAR, *Maria für heute*, Freiburg 1997², 73; trad. fr. Fl. Quillet, *Marie pour aujourd'hui*, Paris 1988, 79 (nous corrigeons la traduction).

la Vérité est en cause. Si, à un certain moment, tel ou tel parmi les chrétiens choisit de renoncer à se protéger, ce ne peut être que parce qu'il se sent appelé à agir de la sorte, parce que le Saint-Esprit a mis en son cœur le désir d'imiter le Fils en allant au-delà de ce que le jugement et la raison chrétiennes communes lui commandent. Le plus souvent, toutefois, le chrétien qui a fait un sérieux examen de conscience, se rend compte que la vérité n'est pas uniquement de son côté. La médiation de Marie l'achemine plutôt vers l'humble admission de ses propres fautes ou au moins de ses défaillances et de ses compromissions avec le péché. La Médiatrice universelle le met ainsi sur la voie d'une confession de laquelle l'Église dont il est un membre, n'en ressort que plus belle.

Faisant allusion à la confrontation désespérée entre une Église catholique tentée de se refermer sur elle-même et une culture moderne toujours plus séculière, H. U. von Balthasar écrivait, en 1952:

«Le "jardin clos", l'épouse voilée qu'était l'Église avec ses mille monastères, a été forcé violemment et presque déshonoré, parce que des pieds anonymes piétinent lourdement aujourd'hui son âme... Au cœur même de l'Église est tombé un mur. Là où jusqu'ici c'était, semblait-il, contre de la pierre que se heurtait la cloîtrée volontaire, il y a maintenant une chair en sang: chair du frère inconnu, qui dort et habite et travaille et souffre et meurt dans la chambre à côté. Notre nonne l'Église doit apprendre à ne pas se laisser effrayer par ce voisinage»⁴².

Que, du fait d'un tel voisinage, le monde en vienne à découvrir des choses que les chrétiens que nous sommes préféreraient tenir cachées, y a-t-il lieu de s'en étonner? Pourquoi ne pas accepter cette situation comme une occasion offerte pour vaincre la tentation toujours récurrente de dissimulation. «À l'époque de la presse, de la radio, quand tout ce qui concerne l'homme est mis impitoyablement en pleine lumière, les anciennes méthodes n'ont plus cours», constatait le théologien. Et de s'expliquer:

«Il fut un temps sans doute où l'Église et les chrétiens pouvaient s'accommoder d'une apologétique prudente qui voile certains aspects des choses», mais de nos jours «le scandale, c'est précisément que l'Église veuille cacher à tout prix ce qui saute aux yeux de tous et qu'elle refuse d'en convenir».

À ce scandale, qui provient de la médiocrité, de l'hypocrisie et du mensonge, le grand remède c'est une Église qui ose s'humilier! «Si le scandale peut être effacé, seule l'humilité y réussira»⁴³. Bien sûr s'humilier devant la Vérité ne signifie en aucune manière se soumettre à l'esprit du temps.

Non seulement aux chrétiens, mais à l'Église elle-même il est demandé d'acquiescer quelque chose de la sérénité des martyrs. Ainsi celle-ci fera-t-elle face aux humiliations

⁴² Id., *Schleifung der Bastionen*, Trier 1989⁵, 80.

⁴³ Id., *Gelebte Kirche*. Bernanos, Freiburg 1988³, 315-316, cit. d'après la trad. fr. M. de Gandillac, *Le Chrétien Bernanos*, Paris 2004³, 272.

– dues ou non – qui lui viennent aujourd’hui du monde. «Les chrétiens auraient tort de réagir avec une susceptibilité de femmelette s’il leur advient d’être touchés par quelque trait mérité ou même, pour l’amour de Dieu, immérité». Il y a là en effet une grâce de purification qui peut profiter à tout le corps: «Un beau champ de blé remercie le ciel de l’averse qui le nettoie; il se peut que quelques épis soient fauchés, mais la plupart reçoivent de nouvelles forces et respirent plus librement»⁴⁴. La vérité qui nous rend libres, se manifeste souvent à nous pécheurs sous la forme d’une confession de péché. La *Casta meretrix* ne craint pas celle-ci même quand c’est le monde qui la lui arrache, car elle sait que, quoi qu’il puisse sembler, un tel aveu n’entre pas en conflit avec la sainteté qu’à sa consternation (cfr. Lc 1,29), il lui est commandé de professer face au monde. Elle y voit l’invitation à un «dé-voilement» douloureux mais salutaire. Acceptée et vécue du fond du cœur, elle produit aussitôt un effet bénéfique. «Celui qui agit dans la vérité vient à la lumière», dit saint Jean (Jn 3,21). Et saint Paul: qui s’ouvre à la vérité est «lumière dans le Seigneur» (Ép 5,8), car «tout ce qui est démasqué est lumière» (5,14).

⁴⁴ ID., *Gelebte Kirche*, cit., 524-525, trad. fr. 486.